

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 1^{er} mars 2024 portant nomination à la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle

NOR : TSSD2401659A

Par arrêté de la ministre du travail, de la santé et des solidarités en date du 1^{er} mars 2024, M. Joël RUIZ est nommé président de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle.

Sont nommés membres de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle :

1° Au titre des représentants de l'Etat mentionnés au 1° du I de l'article R. 6113-1 du code du travail :

Représentant le ministre chargé de la formation professionnelle

M. Jérôme MIGNE, titulaire.

Mme Alexandra CHOL, suppléante.

Représentant le ministre chargé de l'éducation nationale

Mme Sabine LESTRADE, titulaire.

M. Philippe JOLY, suppléant.

Représentant le ministre chargé de l'enseignement supérieur

Mme Christine BRUNIAUX, titulaire.

M. Yann POIROT, suppléant.

Représentant le ministre chargé de la santé

Catherine NAVIAUX-BELLE, titulaire.

Julien MOLESIN, suppléant.

Représentant le ministre chargé des sports

Mme Odile URBANIAK, titulaire.

M. Yannick RENOUX, suppléant.

Représentant le ministre chargé de l'agriculture

Mme Joëlle CLOUCHOUX, titulaire.

M. Jérôme LAURENT, suppléant.

Représentant le ministre chargé des affaires sociales

M. Michel ANRIJS, titulaire.

Mme Marie MORMESSE, suppléante.

Représentant le ministre chargé de la culture

Mme Isabelle ROCHAS, titulaire.

M. Joseph DUPONT, suppléant.

2° Au titre des représentants de conseils régionaux ou d'assemblées délibérantes ultramarines exerçant les compétences dévolues aux conseils régionaux en matière de formation professionnelle mentionnés au 2° du même article :

Mme Isabelle LIRON, titulaire.

M. Jean-Luc MINATCHY, suppléant.
M. Jacques BLANCHET, titulaire.
Mme Marie-Cécile ETIENNE, suppléante.

3° Au titre des représentants des organisations syndicales de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel mentionnés au 3° du même article :

Représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Aurore DIJOUX, titulaire.
M. Gilles VERNE, suppléant.

*Représentant la Confédération française de l'encadrement -
Confédération générale des cadres (CFE-CGC)*

Mme Christelle TOILLON, titulaire.
M. Bertrand MAHE, suppléant.

Représentant la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Mme Isabelle JOLLY, titulaire.
M. Jean-Pierre KOEHLIN, suppléant.

Représentant la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO)

Mme . Brigitte VINCENT-PETIT, titulaire.
M. Christophe AUVRAY, suppléant.

Représentant la Confédération générale du travail (CGT)

M. William LIS, titulaire.
Mme Patricia DOCAIGNE, suppléante ;

4° Au titre des représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel mentionnés au 4° du même article :

Représentant le Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. Xavier ROYER, titulaire.
Mme Florence GELOT, suppléante.

Représentant la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Francis PETEL, titulaire.
Mme Karine CEYSSON-GILLOT, suppléante.

Représentant l'Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Olivier COONE, titulaire.
Mme Nathalie DELORME, suppléante.